

**Déclaration du RSSG Saïd Djinnit lors de la réunion ministérielle du Conseil
de paix et de sécurité de l'Union africaine
(Addis-Abeba – 24 avril 2012)**

Monsieur le Président du Conseil de paix et de sécurité,
Mesdames, Messieurs les Ministres et chefs de délégations,
Monsieur le Vice-Président de la Commission,
Monsieur le Commissaire à la paix et à la sécurité,
Mesdames et Messieurs,

1. Permettez-moi, avant toute chose, de saluer l'initiative prise par l'Union Africaine en organisant cette réunion ministérielle du Conseil de Paix et de Sécurité pour faire le point, entre autres, sur la situation au Mali, prenant ainsi le relais de la CEDEAO qui a tenu un nombre record de réunions en quelques semaines, au niveau du Comité des Chefs d'état major, des Ministres des affaires étrangères et de la défense, ainsi que trois sommets au niveau des Chefs d'État et de Gouvernement, sur cette question. Pour leur part, les Nations Unies, par la voix du Secrétaire général et du Conseil de sécurité, ont publié plusieurs déclarations condamnant fermement le coup d'état, appelant au retour de l'ordre constitutionnel, et réaffirmant l'attachement de l'Organisation à l'intégrité territoriale du Mali.

2. Cette rencontre fait écho à la réunion ministérielle du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine qui s'était réunie à Bamako le 20 mars dernier. A cette occasion, la Conseil de Paix et de Sécurité ainsi que tous les représentants des pays et organisations partenaires représentés avaient alors réaffirmé avec force leur attachement à la souveraineté et à l'intégrité territoriale du Mali.

3. Un mois plus tard, force est de constater que la situation humanitaire et sécuritaire s'est dramatiquement détériorée à la suite du coup d'état intervenu le lendemain même de la réunion du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine à Bamako. Alors que la rébellion ne contrôlait que la ville de Tessalit à la veille du coup d'état, le MNLA et d'autres groupes armés, y compris des groupes terroristes, ont occupé, depuis, les principales villes du nord du pays, contrôlant ainsi aujourd'hui une grande partie du territoire malien. Dans le même temps, le coup d'état du 22 mars a plongé le pays dans une crise institutionnelle qui risque de prendre beaucoup de temps et d'énergie au détriment des autres questions, notamment celle du nord qui mérite pourtant une attention de tous les instants.

4. A cet égard, je tiens à réitérer le soutien des Nations Unies aux efforts de médiation de la CEDEAO sous la houlette du Président Compaoré, visant à restaurer en priorité l'ordre constitutionnel au Mali, et dire la reconnaissance des Nations Unies pour le travail remarquable accompli par les Ministres Bassolé, du Burkina Faso, et Bictogo, de la Côte d'Ivoire, au nom du médiateur, afin d'obtenir un accord pour un retour progressif à l'ordre constitutionnel. J'ai moi-même pu relever leur détermination au cours d'une visite à Bamako, les 6 et 7 avril dernier, afin de réitérer la position des Nations Unies et réaffirmer notre plein appui à la médiation de la CEDEAO. Dans ce contexte, le Secrétaire général des Nations Unies a salué la nomination du Président intérimaire, Monsieur Dioncounda Traoré, et du Premier ministre par intérim, Monsieur Cheickh Modibo Diarra comme une étape majeure vers le retour effectif de l'ordre constitutionnel au Mali.

5. Mais la mise en œuvre de l'accord doit se traduire également par le transfert réel des pouvoirs aux autorités de la transition et la subordination de la junte militaire à l'autorité civile. C'est là une exigence que - je sais- la Médiation aura à cœur de voir traduite dans les faits à mesure qu'elle aborde les questions pendantes, en particulier celles liées aux modalités et à la durée de la transition. Il est en effet important de doter rapidement le pays, à travers l'élection présidentielle, d'un Gouvernement légitime capable de faire face aux différents défis auxquels est confronté le Mali. Toutes les parties prenantes maliennes doivent apporter leur pleine coopération aux

efforts de la Médiation pour éviter que les consultations sur les modalités de la transition se prolongent indument.

6. C'est le lieu pour moi de réitérer l'attachement des Nations Unies à la mise en œuvre intégrale de l'Accord cadre du 6 avril, qui implique le retrait des militaires de la vie publique et leur retour dans les casernes. A ce titre, permettez-moi de déplorer de nouveau les arrestations successives et intimidations dont ont fait l'objet de nombreuses personnalités politiques, et ce en dehors de tout cadre légal, ces dernières semaines au Mali.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

7. La gravité des problèmes qui affectent le Mali et leurs conséquences possibles sur des pays voisins, d'une part, ainsi que les risques qui pèsent sur la transition, d'autre part, appellent à une mobilisation vigilante autour de la Médiation, de tous les partenaires du Mali au sein de la communauté internationale, notamment la CEDEAO, l'Union africaine et les Nations Unies. A cet égard, je me réjouis de l'initiative prise par la Commission de l'Union Africaine de convoquer la première réunion du Groupe de suivi et de soutien le 4 mai prochain à Abidjan. Les Nations Unies apporteront leur contribution aux côtés de l'Union africaine et de la CEDEAO, ainsi que des autres partenaires bilatéraux et multilatéraux, pour faire pleinement jouer à ce comité son rôle de soutien. Je saisis cette occasion pour souligner l'importance de la coordination des efforts et des initiatives et le rôle que peut jouer le Groupe de suivi et de soutien à cet égard. Pour leur part, les Nations Unies continueront à soutenir les initiatives que la CEDEAO entreprendra avec le soutien de l'Union africaine, visant à aider le Mali à retrouver son unité et sa stabilité.

8. Pour conclure, permettez-moi d'insister sur la situation humanitaire préoccupante qui prévaut au Nord du Mali, où les travailleurs humanitaires ne disposent pas d'accès aux populations vulnérables. Les Nations Unies sont d'ores et déjà prêtes, dès que les conditions d'accès seront réunies, à apporter l'assistance nécessaire aux populations les plus concernées dans cette région. Lors de mon récent séjour à Bamako, le Premier Ministre intérimaire m'a informé qu'il entendait traiter cette question de façon

prioritaire pour pouvoir soulager les populations affectées. Je l'ai assuré de la disposition des Nations Unies à travailler étroitement avec son gouvernement à ce sujet. Dès aujourd'hui, le coordonnateur humanitaire pour le Sahel qui a été récemment désigné, se rend à Bamako pour des consultations à ce sujet.

Je vous remercie de votre attention.